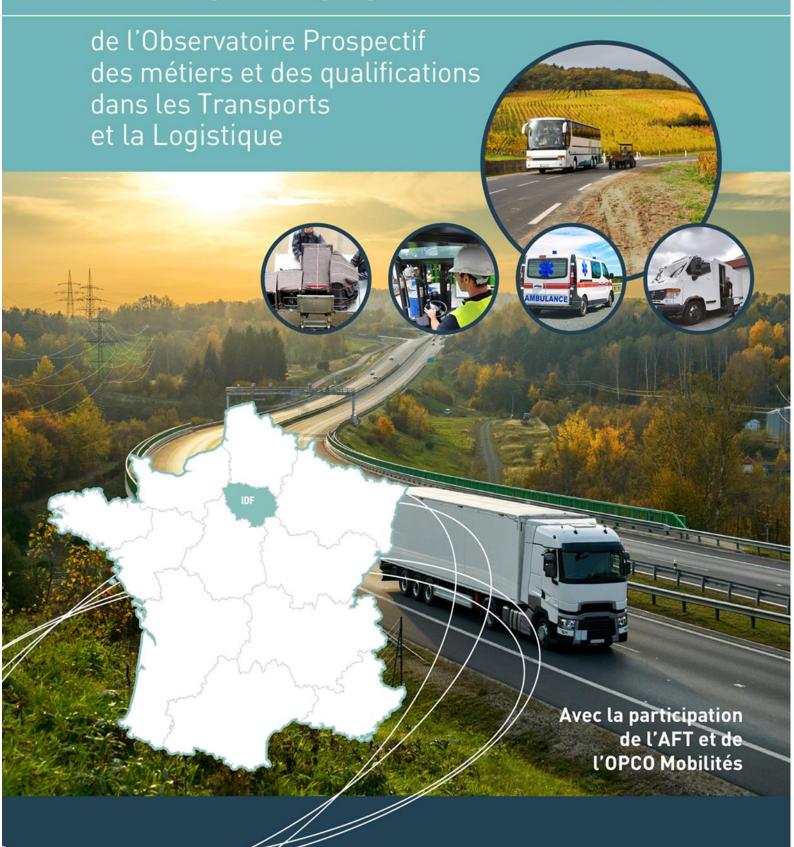


RAPPORT 2020

> ÎLE-DE-FRANCE











RAPPORT 2020 DE L'OPTL

> ÎLE-DE-FRANCE

11 place d'Aquitaine 94516 RUNGIS CEDEX Tél. 06 84 53 70 75 iledefrance@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Île-de-France grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2020 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	
Champ d'application et d'observation	
L'emploi et les employeurs de la Branche	
La localisation des emplois	
Les effectifs salariés	
Les caractéristiques des emplois	18
La typologie des métiers	20
La démographie	23
La formation dans la Branche	26
La dynamique de l'emploi	31
La prospective globale pour la région	35

Edito

L'observatoire Prospectif des métiers et des qualifications professionnelles du Transport et de la Logistique (OPTL) publie comme chaque année son rapport régional de l'emploi et de la formation professionnelle dans les Transports et la Logistique en Ile-de-France.

Ce rapport, véritable outil d'analyse des besoins et des évolutions des entreprises du transport et de la logistique, est un document essentiel en matière de pilotage des orientations de la Branche des Transports routiers et des activités auxiliaires, et de support pour faire connaître ses besoins en emploi et en qualification auprès des partenaires publics. Ceci d'autant plus, face à la grave crise sanitaire et économique que nous subissons.

L'édition 2020 portant sur l'observation des évolutions de la Branche sur l'année 2019, confirme encore une belle croissance des effectifs dans la région francilienne, hausse de 4,3 % au 31 décembre 2019, se concrétisant par plus de 6 000 créations d'emploi salariés et plus 6 % d'établissements avec salariés.

Malheureusement, la crise sanitaire actuelle qui perdure bouleverse cette dynamique. Les restrictions de déplacement, les confinements successifs ont entraîné des répercussions sur tous les secteurs d'activité de la Branche, le transport routier de voyageurs est particulièrement impacté, surtout dans sa composante « tourisme ».

Dans ce contexte, comme en 2019, l'élaboration de la partie prospective de ce rapport ne peut être présentée comme les années précédentes. Nous vous proposons donc des estimations se basant sur les dernières données collectées concernant les effectifs de la Branche au troisième trimestre 2020 auprès de l'URSSAF. Les difficultés de recrutement des entreprises restent d'actualité, la population salariée de la Branche est vieillissante, les besoins en emplois et en formations perdurent et il faudra être prêts à faire face à une reprise que nous espérons la plus forte et rapide possible.

Enfin, l'OPTL Île-de-France tient à remercier chaleureusement tous les répondants à l'enquête tableau de bord qui nous ont permis cette année encore de consolider nos statistiques régionales ainsi qu'à l'ensemble des partenaires publics sans lesquels ce rapport ne pourrait être réalisé.

Président OPTL Frank ALIX

Champ d'application et d'observation

Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie de dans le rapport	es activités utilisée	Code NAF	Libellé d'activité
		49.41A	Transports routiers de fret interurbains
	Transport routier de	49.41B	Transports routiers de fret de proximité
	marchandises (TRM)	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
Activités	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
Marchandises	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport	52.29A	Messagerie, fret express
	(AUX)	52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de	Transport routier de	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
Voyageurs	voyageurs (TRV)	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

^(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

	ie des familles nelles utilisée dans le	Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation	n Transport	Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique Magasinage	– Manutention - e	Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
Autres	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Île-de-France, on met ainsi en évidence que :

- 41% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 56% des conducteurs routiers et grands routiers et 30% des conducteurs livreurs.
- 43% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Méthodologie

« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR: pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétropolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

Livrables

Une enquête annuelle réalisée en région auprès des transporteurs

Les entreprises régionales de la branche sont invitées, sous couvert d'anonymat, à communiquer un état de leurs effectifs au 31 décembre et à répondre à un questionnaire dédié à leurs enjeux emploi et formation.

L'exploitation des résultats est menée selon la méthode des quotas, par région, taille d'établissement et secteurs d'activité de la branche.

En 2020, la région Île-de-France a recueilli et exploité 153 questionnaires, soit 1,7 % des établissements de la branche conventionnelle régionale, représentant 2.7 % des salariés.

Production principale Productions complémentaires

Le rapport national

de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique

Présente un portrait, actualisé tous les ans, de la branche en France.

Traite, chaque année, des grands enjeux emploi/formation de branche.

Le rapport régional

de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique

Décline, à l'échelle locale, les données et analyses nationales.

Approfondit les spécificités et les particularités régionales de la branche.

Synthèse régionale

Un « 4 pages » qui offre une présentation des chiffres clés de la branche en région.

Synthèses sectorielles

Trois folios de 4 pages qui zooment sur chacun des 3 grands secteurs d'activité de la branche en région.

Synthèses personnalisées

Un ensemble d'indicateurs RH individualisés remis aux entreprises qui répondent à l'enquête annuelle.

Présentation publique

Une conférence régionale, dédiée au rapport OPTL, favorise l'échange entre la branche et les institutions.

L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	5 725	63%	59%
Transport routier de voyageurs	647	7%	7%
Déménagement	419	5%	3%
Location	219	2%	3%
Auxiliaires de transport	1 022	11%	11%
Prestataires logistiques	321	4%	4%
Transport sanitaire	783	9%	12%
Ensemble de la branche	9 137	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 647 établissements employeurs en région au 31 décembre 2019. Cette activité représente 7 % des établissements employeurs de la Branche en région comme en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1 janvier 2019

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	23 376	83%	80%
Transport routier de voyageurs	2 377	8%	6%
Déménagement	723	3%	3%
Location	292	1%	2%
Auxiliaires de transport	1 014	4%	4%
Prestataires logistiques	197	1%	1%
Transport sanitaire	320	1%	3%
Ensemble de la branche	28 299	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 320 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2019. Cette activité représente 1 % des établissements sans salarié de la Branche en région contre 3 % en France.

Augmentation de 6 % d'établissements avec salariés en Île-de-France en 2019

Une hausse de 6 % en 2019 d'établissements avec salariés après une progression de 3,5 % en 2018. **Cette augmentation est essentiellement portée par le Transport Routier de Marchandises + 10** % soit 520 employeurs supplémentaires. A contrario, depuis 2016, le Transport Routier de Voyageurs connait une baisse régulière du nombre d'employeurs (- 6,5 % entre 2018 et 2019, - 368 établissements depuis 2015) liée à la concentration des établissements.

Le nombre d'établissements de la Branche n'employant aucun salarié a été multiplié par 1,3 en 2019, 83 % d'entre eux ont pour activité le Transport Routier de Marchandises. Parmi les plus de 23 000 établissements concernés, près de 63 % (14 600) sont immatriculés sous le code APE 5320Z (autres activités de poste et de courrier), l'INSEE inclut dans cette catégorie, les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains et taxi-marchandises, la livraison de pizza chaudes sans fabrication, le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers, le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final. 43 % sont localisés en Île-de-France (nombre multiplié par 6 depuis 2016), mais ce phénomène s'étend au niveau national avec un nombre de travailleurs indépendants sous ce code APE multiplié par deux en un an [page 9].

		Nombre			Évolution	2019/2018	
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	6 519	91	15 733	22 343	-59%	-55%	23%
TRV	16		49	65	-78%	-100%	-26%
TRS	1		36	37	-94%	-100%	9%
ILE DE FRANCE	6 536	91	15 818	22 445	-59%	-56%	23%
FRANCE	13 839	195	38 345	52 380	-66%	-44%	28%

La hausse des créations d'établissements est relativement importante en Île-de-France + 23 % entre 2018 et 2019 après une hausse de 54 %. Elle est essentiellement due au Transport Routier de Marchandises avec le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » et aux établissements sans salarié ou n'ayant pas indiqué s'ils avaient des salariés ou non. On constate la même situation au niveau national (beaucoup d'indépendants en lien avec le marché des livraisons à domicile). Ces créations se font généralement sous le régime de la micro-entreprise qui permet de bénéficier de formalités simplifiées et d'avantages fiscaux.

On note une baisse de 36 % de défaillances d'entreprises ayant ou non des salariés. La tendance est identique en France.

L'Île-de-France pèse pour plus de 40 % des créations et défaillances en France.

Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2019

Sans Total Sans salarié salarié -35% MAR 3 160 500 286 3 946 -37% -34% TRV -53% -51% 78 60 18 156 -52% TRS 3 26 1 30 -57% -21% -28% ILE DE FRANCE 586 4 132 36% 36% 3 241 305 38% 6 708 1 616 1 019 9 343 -32%

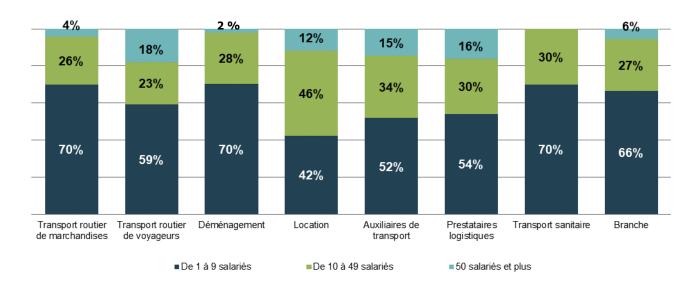
Nota bene : la colonne « NC », pour « Non-Communiqué », indique le nombre d'établissements créés dont on ignore s'ils ont ou non des salariés

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

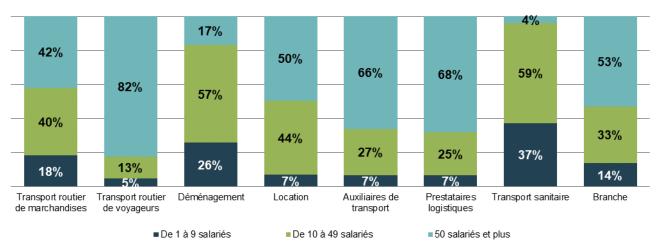
Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les évènements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2019



Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2019



Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

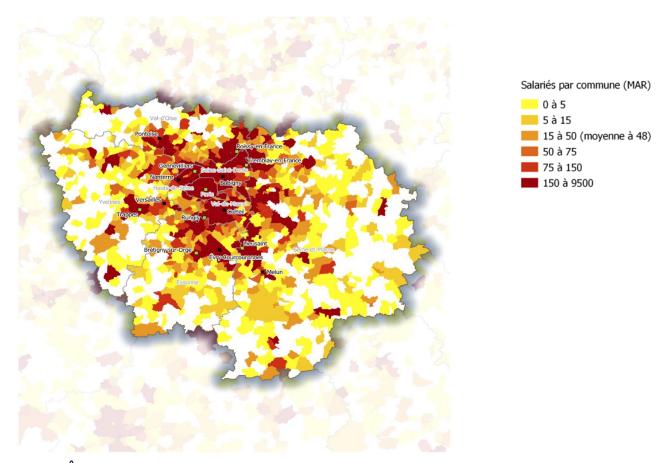
La répartition des établissements par activités et classe de taille a légèrement varié par rapport à 2018, en effet même si les établissements employant moins de 10 salariés constituent la majorité des établissements de la Branche (66 %), leur proportion s'est réduite de 4 points par rapport à 2018 et ce sont les 10 à 49 salariés qui voient leur pourcentage augmenter.

Alors que les établissements de 50 salariés et plus ne représentent que 6 % des employeurs de la Branche en Île-de-France, ils concentrent 53 % des salariés, soit 2 points de plus qu'en 2018. Ceci est particulièrement vrai dans le Transport Routier de Voyageurs (82 %), chez les Prestataires Logistiques et les Auxiliaires de Transport (plus de 65 %). Le Transport Sanitaire ne compte que 4 % d'établissements ayant plus de 50 salariés.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019, en région



La Région Île-de-France et l'Etat ont souhaité, dans le cadre de la feuille de route conjointe signée le 14 avril 2016, établir une carte unique et partagée définissant **25 bassins d'emplois** franciliens. Les activités de transport et logistique sont majoritairement implantées le long des infrastructures de transport de niveau autoroutier, autour des aéroports internationaux et des fleuves.

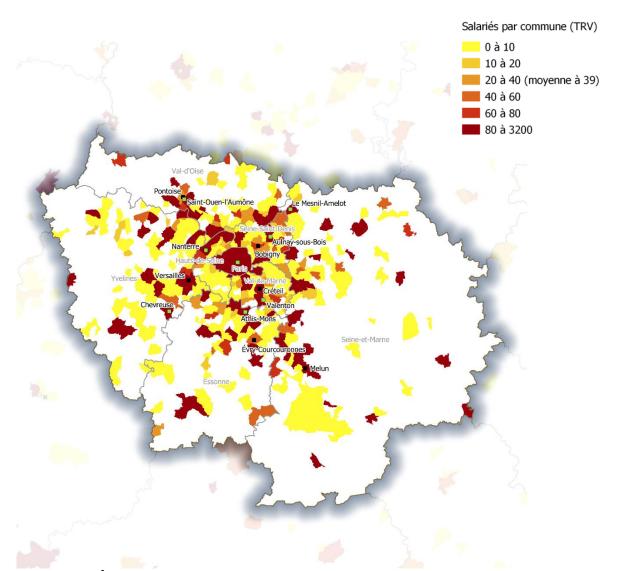
Le nombre d'établissements des activités Marchandises au sens large a progressé en 5 ans de 18 % (7 707 établissements avec salariés) comme celui des salariés.

Le bassin Grand-Roissy le Bourget compte 50 communes réparties sur le 77, le 93 et le 95, 2 aéroports internationaux, 2 autoroutes (A1 et A3). Ces 3 départements sont en tête du nombre de salariés et d'établissements : **Pour le 93 (23 % des établissements, 20 % des salariés franciliens (23 096)),** pour le 95 (14 % des établissements, 15 % des salariés), pour le 77 (13 % des établissements, 17 % des salariés (19 520)). La Seine-Saint-Denis est le département qui connait la plus forte progression en 5 ans du nombre d'établissements dans l'activité Marchandises au sens large (+ 24 %).

Le bassin Grand-Orly Seine Bièvre regroupe 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne, le secteur du transport et de la logistique est très représenté en lien avec le pôle économique Orly-Rungis (aéroport, MIN, zones Sogaris et Senia). Le 91 dénombre 13 % des effectifs mais connait une progression de 23 % en 5 ans (15 147), le 94, 12 % avec une progression de 21 % (13 521).

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019, en région



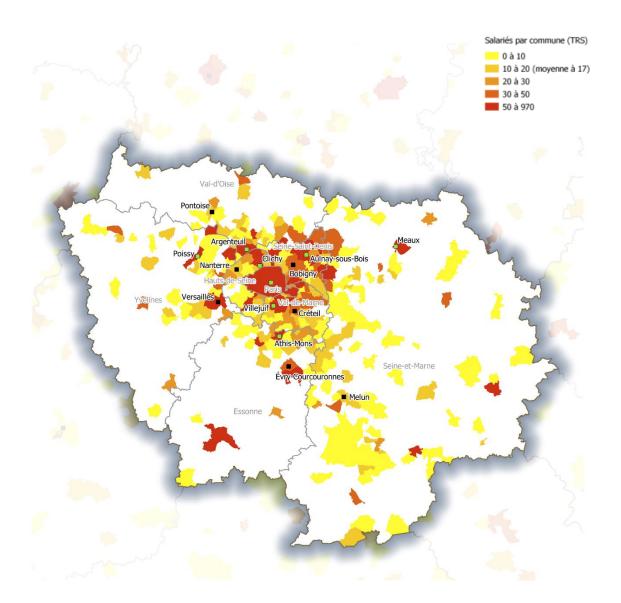
Chaque jour en Île-de-France 9,4 millions de déplacements sont réalisés par les Franciliens grâce à l'un des plus importants réseaux de transports en commun du monde qui sont assurés par des entreprises de transports telles que la RATP, la SNCF, Transdev, Keolis, RATP Dev, Savac-Lacroix et bien d'autres (source Île-de-France Mobilités). Pour rappel, la RATP a pour code APE le 4931Z (transports urbains et suburbains de voyageurs) et la SNCF le 4910Z (transport ferroviaire interurbains de voyageurs).

Les données de ce rapport portent sur les entreprises entrant dans le champ de la CCNTR, pour les Voyageurs le 4939A et le 4939B.

Le nombre d'établissements a diminué de 36 % en 5 ans (concentration des établissements), c'est le 77 qui connait la baisse la moins élevée (- 14 %). Paris a le plus grand nombre d'établissements (22 %). En parallèle les effectifs ont progressé de 4 %, en particulier dans le Val d'Oise (+ 18 %) et en Essonne (+ 14 %). C'est la Seine-et-Marne qui emploie le plus de salariés du Transport Routiers de Voyageurs, un quart d'entre eux (plus de 6 000) suivie par l'Essonne (+ 4300).

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2019, en région



Le Transport Sanitaire est le secteur qui a le moins d'établissements employeurs de plus de 50 salariés (1,9 %). Les emplois salariés se répartissent de façon assez homogène sur tout le territoire francilien. En 5 ans, le nombre d'établissements a progressé de 4 % et celui des salariés de 8% pour atteindre 7 335.

C'est le département de Seine-Saint-Denis qui compte le plus d'établissements (18 %) et de salariés (17 %), le Val-de-Marne concentre 17 % des établissements et 14 % des effectifs. Les Yvelines et l'Essonne n'accueillent que 7 % et 8 % des établissements mais comptent respectivement 13 et 10 % des effectifs. De plus, on note une très nette progression du nombre de salariés (+ 14 %) dans les Yvelines en 5 ans.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	67 222	45%	52%
Transport routier de voyageurs	24 042	16%	14%
Déménagement	4 030	3%	2%
Location	5 457	4%	3%
Auxiliaires de transport	29 239	20%	15%
Prestataires logistiques	10 587	7%	7%
Transport sanitaire	7 335	5%	8%
Ensemble de la branche	147 912	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 29239 salariés en région au 31 décembre 2019. Cette activité représente 20 % des effectifs de la Branche en région, contre 15 % en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	90 941	61%	68%
Exploitation Transport	11 978	8%	7%
Logisitique - Manutention - Magasinage	25 440	17%	13%
Direction	5 372	4%	3%
Gestion	7 837	5%	5%
Ventes-Achats	2 104	1%	1%
Maintenance	2 144	1%	2%
Interprofessionnel	2 096	1%	1%
Ensemble des métiers	147 912	100%	100%

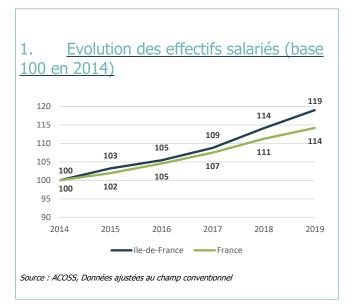
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

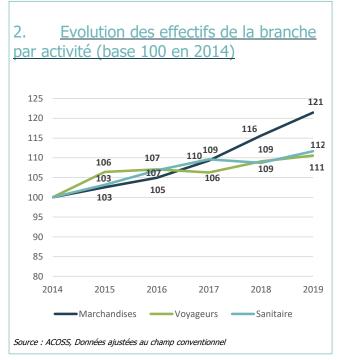
Lecture : 90 941 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2019. Cette famille de métiers représente 61 % des effectifs de la Branche en région, contre 68 % en France.

147 912 salariés au 31 décembre 2019 en Île-de-France, un cinquième des effectifs nationaux de la Branche qui emploie plus de 744 000 salariés en France

Le poids du Transport Routier de Marchandises (45,4 %) en région est légèrement inférieur à celui du national (- 6,6 points), 17 % des salariés de cette activité sont franciliens. Cependant on note que 33 % des salariés exerçant sous le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » sont présents en Île-de-France ainsi que 46 % des salariés du Transport de fonds (code APE 8010Z). Les effectifs du Transport Routier de Voyageurs sont pour près d'un quart dans la région francilienne, ils sont 24000. Les salariés du Déménagement exercent pour plus d'un tiers en Île-de-France. C'est dans le Transport Sanitaire que les effectifs sont moindres, 12 % se trouvent dans la région.

Le taux de croissance des effectifs salariés est de 4,3 %, la hausse était cependant plus marquée l'année précédente (+4,9 %) mais l'Île-de-France est la région qui connait la plus forte croissance suivie par la Bretagne (+ 3,9 %). Sur un an, ce sont plus de 6 000 emplois qui ont été créés.





Les effectifs salariés en France et en Île-de-France progressent de manière similaire depuis ces 5 dernières années, avec un dynamisme plus marqué pour l'Île-de-France (+ 4,3 % contre + 2,6 %). Les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport ne cessent de créer de l'emploi depuis 2014, plus de 23 600 salariés supplémentaires en 5 ans pour la région [graphique 1].

Ce dynamisme se retrouve dans tous les secteurs d'activité à l'exception de la Location qui a perdu des effectifs au cours de l'année 2019 (-2,2 %).

Le Transport Routier de Voyageurs connait une hausse de (+ 1,3 %, 317 salariés), le Transport Sanitaire, lui, voit ses effectifs augmenter de + 2,7 %, 194 salariés de plus.

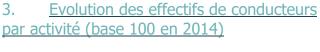
L'activité Marchandises au sens large, gagne de nouveau, 5 points de progression par rapport à 2018. En pourcentage, ce sont les salariés du Déménagement (+7,4 %) du Transport Routier de Marchandises (+ 6,4 %) et des Prestataires Logistiques (+5,9 %) qui portent essentiellement cette croissance. En volume, le Transport Routier de Marchandises pèse pour 65 % des emplois créés (plus de 4 000) entre 2018 et 2019 [graphique 2].

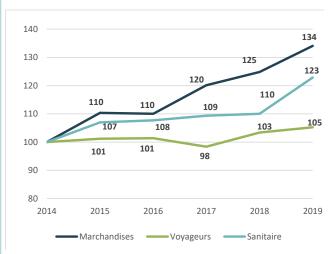
Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2019

	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	90 941	9 %	10 %
Exploitation Transport	11 978	43 %	40 %
Logisitique – Manutention - Magasinage	25 440	18 %	22 %
Direction	5 372	27 %	26 %
Gestion	7 837	78 %	78 %
Ventes-Achats	2 104	52 %	56 %
Maintenance	2 144	7 %	6 %
Interprofessionnel	2 096	78 %	68 %
Ensemble des métiers	147 912	19 %	19 %

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 28 000 femmes salariées dans les établissements de la Branche en Île-de-France soit un taux de féminisation de 19,3%, une part identique à la moyenne française. Cette proportion dans l'effectif global est relativement stable sur 5 ans, elle progresse légèrement mais n'a jamais dépassé les 20 %. Elles sont 8 554 à occuper un emploi dans la conduite (soit 30 % d'entre elles) mais le taux de féminisation est bas (9 %) bien qu'en légère augmentation depuis 3 ans. 21 % des femmes salariées exercent dans la famille gestion, 18 % dans l'exploitation transport.





On note une répartition des salariés par famille professionnelle quasiment équivalente sur les 3 dernières années. On constate une légère baisse des métiers de l'Exploitation transport alors que la famille Logistique/manutention/magasinage voit son nombre de salariés progresser régulièrement et occupe la deuxième position après la famille Conduite [graphique 4].

En 2019, 61 % salariés de la branche occupent des postes de conducteurs tous secteurs d'activité confondus. Ils sont désormais près de 91 000, 70 % dans le secteur de la Marchandise au sens large, 22,5 % dans le Transport Routier de Voyageurs et 7,5 % dans le Transport Routier Sanitaire.

La croissance des effectifs de conduite entre 2018 et 2019 a été la plus forte en Transport Sanitaire (+ 13 points), puis dans l'activité Marchandises (+ 9 points soit plus de 4 000 conducteurs) et enfin en Transport Routier de Voyageurs (+ 2 points plus de 350 conducteurs) [graphique 3].



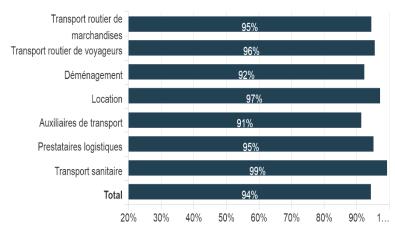


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2019

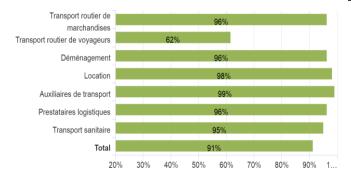




Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

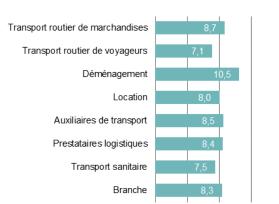
94 % des salariés de la Branche en Ile-de-France sont en Contrat à Durée Indéterminée qui reste la norme.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2019

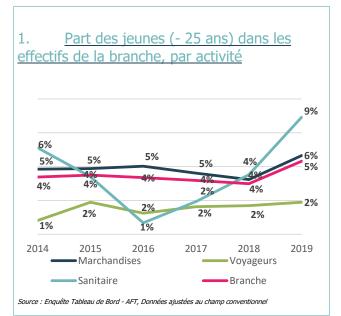


90 % des salariés de la Branche en Ile-de-France comme au national travaillent à temps complet mais cela ne concerne que 3 salariés sur 5 dans le transport de voyageurs.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2019 (en années)

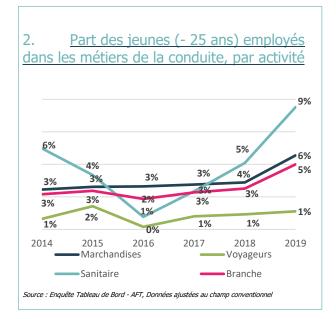


L'ancienneté moyenne est de 8,3 ans au sein du même établissement en légère baisse par rapport aux 2 années précédentes.



Près de 8 000 salariés de moins de 25 ans, 5,4 % des effectifs de la branche en 2019 en Ile-de-France. Ce chiffre est en hausse de 1 point par rapport aux années précédentes *[graphique 1]*. Il est proche du national.

On note une forte progression dans le Transport Sanitaire depuis 2016 et une stabilité dans les effectifs du Transport Routier de Voyageurs. Le secteur du Transport de Marchandises au sens large gagne également 1 point. Ces jeunes sont employés en grande majorité dans l'activité Marchandises au sens large (84 %), dans le TRS (8 %) et dans le TRV (8 %).

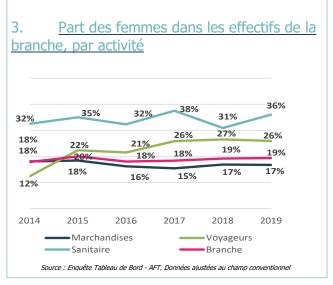


57 % d'entre eux occupent un métier dans la famille Conduite. Il est donc assez logique que les courbes évoluent de la même façon avec un gain de 2 points pour la branche pour atteindre 5 % de l'effectif total employé dans cette famille de métier, et une hausse plus marquée dans le Transport Routier Sanitaire [graphique 2].

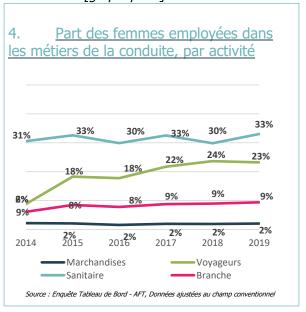
Plus de 28 000 femmes salariées, 19,3 % des effectifs de la Branche en 2019 en Ile-de-France *[graphique 3]* chiffre en légère hausse. Notons que 82 % des femmes salariées sont à temps plein contre 93% pour les hommes.

Le Transport Sanitaire reste le secteur d'activité où les salariées sont le plus représentées (36 %) ce taux fluctue d'une année sur l'autre et elles ne sont que 10 % à exercer dans cette activité. Leur part est également importante dans le Transport Routier de Voyageurs, (26 %) taux qui se stabilise.

Même si la part des femmes dans l'activité Marchandises au sens large (TRM, DEM, LOC, AUX et PRL) n'est que de 17 %, ce secteur regroupe 68 % des femmes salariées de la Branche (plus de 19 000) [graphique 3].



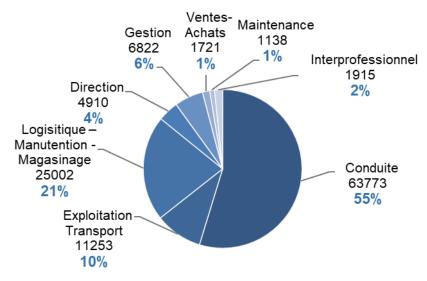
9,4 % des postes de conduite sont occupés par des femmes, chiffre stable depuis 3 ans. Quel que soit le secteur d'activité la part des femmes dans les métiers de la conduite reste stable. Elles exercent à 84 % dans le Transport de Personnes contre 16 % dans le Transport de Marchandises *[graphique 4].*



La typologie des métiers

Activités Marchandises

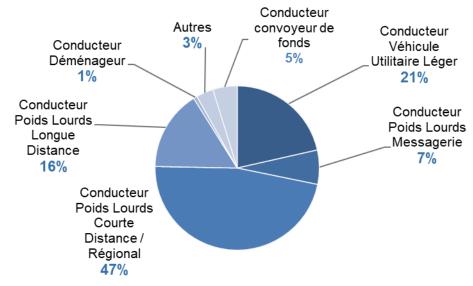
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 55 % des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 63 773 personnes au 31 décembre 2019.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2019

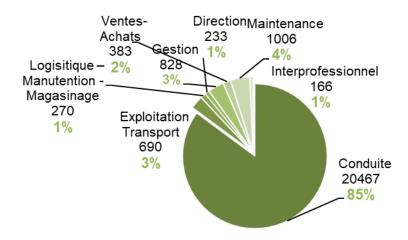


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 47 % des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

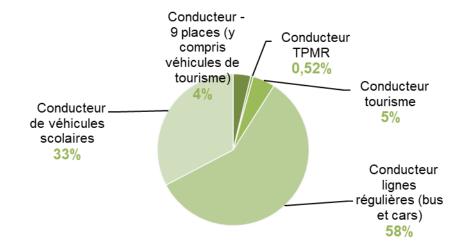
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 3 % des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 690 personnes au 31 décembre 2019.

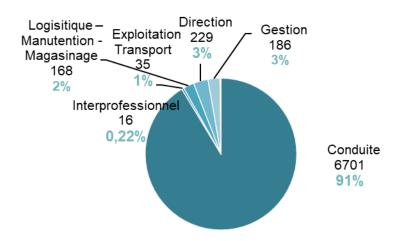
Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnelLecture : 4 % des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 9 places.

Transport Sanitaire

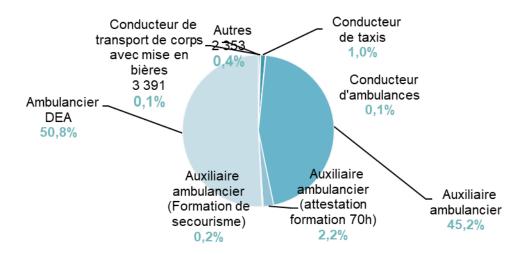
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2019



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 3 % des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 229 personnes au 31 décembre 2019.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2019

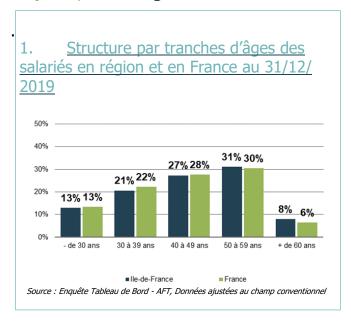


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

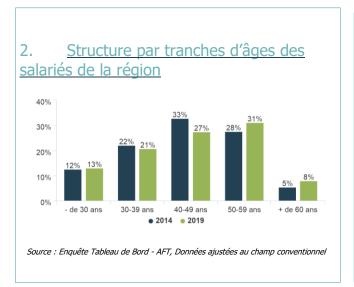
Lecture: 48 % des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

La démographie

En 2019, 34 % des salariés de la Branche en Île-de-France ont moins de 40 ans, et en moyenne, ils sont âgés de 45 ans



Les 40 ans et plus sont majoritaires en région francilienne (66 %) même constat au niveau national (64 %). Les 50 ans et plus % représentent 39 des effectifs augmentation de 6 points par rapport à 2014). Près de 8 % des salariés ont plus de 60 ans (2,5 % de plus de 65 ans), c'est 3 points de plus qu'en 2014. Ce glissement vers les tranches d'âge supérieures montre le vieillissement de la population de la Branche, cependant on note que la part des moins de 30 ans n'a pas varié en 5 ans ce qui pourrait refléter un ralentissement de cette tendance [graphiques 1 & 21.



3. <u>Age moyen des salariés de la</u> branche, par activité

	2014	2018	2019
Marchandises	43,50	44,54	44,66
Voyageurs	45,54	48,51	48,29
Sanitaire	40,43	41,79	39,76
Branche	43,70	45,05	45,01

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2019, l'âge moyen des salariés de la branche reste stable par rapport à 2018 [graphique 3] fait notable puisqu'il connait une hausse régulière depuis de nombreuses années, en 2009 il n'était que de 42 ans.

Cependant, on note que l'activité Marchandises connait une légère hausse (environ 1 mois supplémentaire), l'activité Voyageurs bien qu'elle ait l'âge le plus élevé voit celui -ci baisser (un peu plus de 3 mois) pour atteindre 48 ans et 3 mois, l'activité Sanitaire connait la baisse la plus conséquente (près de 2 ans en moins).

Au niveau des familles de métiers, l'âge moyen des conducteurs toutes activités confondues est légèrement plus élevé, 46 ans, c'est dans le Transport de Marchandises que sa hausse est la plus conséquente (+ 1 an par rapport à 2018). L'âge moyen des exploitants et logisticiens est moins élevé et connait en plus une baisse [graphique 4].

4. <u>Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers</u>

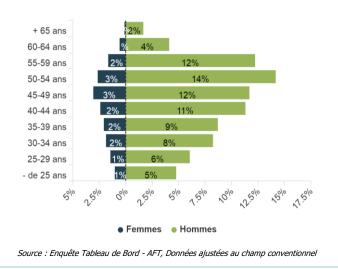
	2014	2018	2019
Conduite en marchandises	44,82	44,84	45,88
Conduite en voyageurs	45,85	49,13	49,00
Conduite en sanitaire	40,03	41,94	38,99
Exploitation transport	42,10	42,62	41,88
Logistique	40,06	44,26	41,62
Autre	44,86	45,91	46,36

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

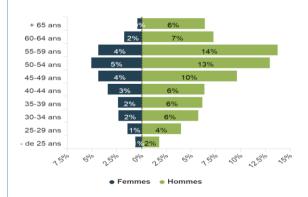
La pyramide des âges des activités Marchandises met en avant à la fois le déséquilibre en termes de féminisation quelles que soient les tranches d'âge (16 %) et une classe d'âge inférieure à moins de 30 ans sous représentée (13 %).

Dans ce secteur étendu au sens large, on compte à peu près autant de salariés de moins de 45 ans (48 %) que de salariés de plus de 45 ans, les salariées femmes sont plus nombreuses dans cette catégorie. Les femmes ne sont plus en activité après 59 ans (à peine 1 %) contrairement à 6 % des hommes. 32 % des hommes et des femmes ont entre 45 et 54 ans [graphique 5].





6. <u>Pyramide des âges dans le transport</u> de voyageurs au 31/12/2019



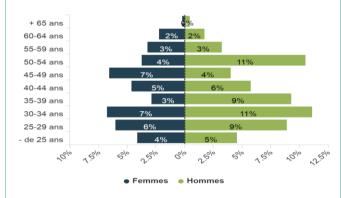
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans le Transport de Voyageurs montre un déséguilibre Homme/Femme moins important en effet, elles sont 26 %. Les moins de 30 ans sont à peine 8 % mais ceci est dû principalement aux conditions d'accès aux métiers conducteurs (85 % des salariés) et aux formations, il faut avoir 21 ans pour préparer un titre professionnel et sans diplôme, le métier n'est accessible qu'à 24 ans. 34 % des salariés de ce secteur ont moins de 45 ans, ce pourcentage est plus important chez les femmes avec 38 %.

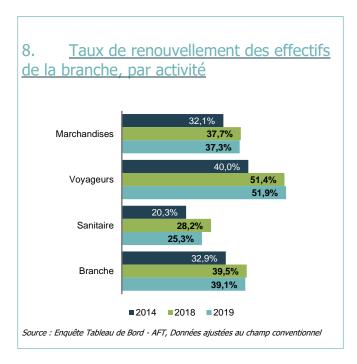
La majorité des salariés a entre 50 et 59 ans, 36 % d'hommes et de femmes [graphique 6].

La pyramide des âges dans le Transport Sanitaire est la plus équilibrée au niveau du taux de féminisation (39 %). Les moins de 45 ans sont majoritaires, près de 64 % des salariés. On note que seuls 5 % des hommes et des femmes de cette activité travaillent après 60 ans [graphique 7].

7. <u>Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2019</u>

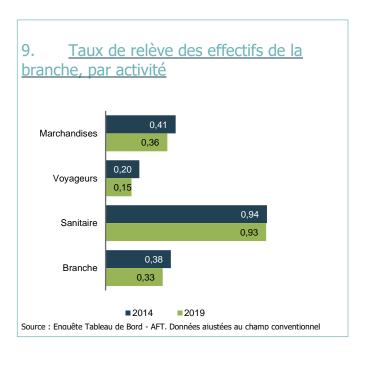


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel



Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global [graphique 8]. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite. La proportion des salariés franciliens de plus de 50 ans a légèrement baissé (-0,4 point entre 2018 et 2019) pour atteindre 39,1 %. C'est dans l'activité Voyageurs que ce taux est le plus élevé 52 %, situation préoccupante. 37 % des salariés de la branche au niveau national ont plus de 50 ans contre 27 % des salariés tous métiers confondus des autres secteurs d'activité de l'économie [graphique 8].

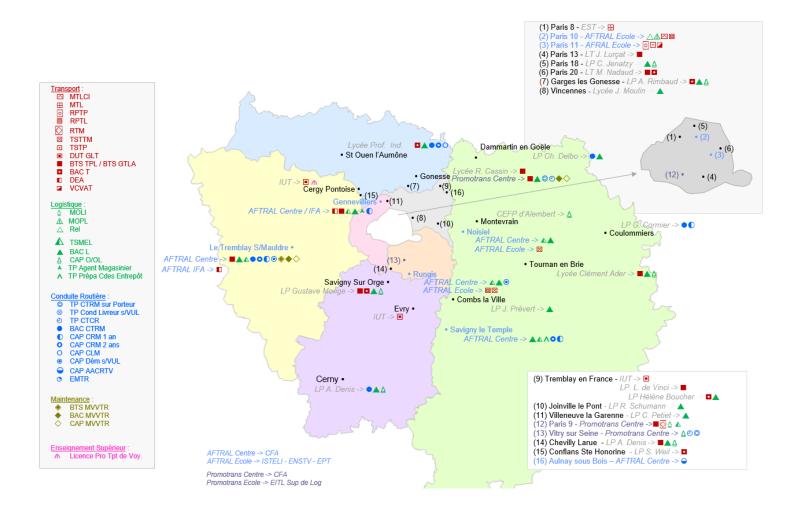
Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans [graphique 9]. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs. Avec un taux de 0,33, les plus de 50 ans sont plus nombreux que les moins de 30 ans dans tous les secteurs d'activité de la branche (plus de 3 fois en moyenne) c'est particulièrement marqué dans le Transport Routier de Voyageurs (6,7 fois plus). Les chiffres nationaux suivent quasiment la même tendance [graphique 9].



La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2019-2020



Source : AFT - DIP

Pour plus de précisions : https://www.choisis-ton-avenir.com/ site conçu et alimenté par l'AFT

^{*} Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique

Plus de 9 200 candidats se sont présentés à un examen « Transport et/ou Logistique » pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel en 2019 (1,4 % de candidats en moins par rapport à 2018).

1. <u>Candidats présentés à l'examen des</u> Diplômes d'Etat en 2019

Conduite CAP Conducteur routier marchandises 113 CAP Conducteur Livreur Marchandises 118 26 CAP Déménageur sur VIII CAP Agent d'accueil et de conduite routière 22 Transport routier de voyageurs CAP Transport Fluvial 30 BAC Pro Conducteur transport routier de 87 marchandises 497 Diplôme d'État d'Ambulancier Exploitation-gestion BAC Pro Transport Fluvial 16 103 **BAC Pro Transport** BTS Transport et prestations logistiques 380 Manutention - magasinage BEP Logistique et transport 427 CAP Opérateur/opératice logistique 168 BAC Pro Logistique 403 Maintenance CAP Maintenance des véhicules option B: Véhicules de transport routier BAC Pro Maintenance des véhicules option B: 97 Véhicules de transport routier BTS Maintenance des véhicules option B: 46 Véhicules de transport routier Total des élèves présentés

2. <u>Candidats présentés à l'examen des</u> Titres Professionnels en 2019

Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	170			
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2047			
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	340			
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	102			
Conducteur de transport en commun sur route	2278			
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	4			
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	41			
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	154			
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	0			
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	20			
Technicien supérieur des transports de personnes	66			
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	87			
Agent magasinier	401			
Cariste d'entrepôt	269			
Préparateur de commandes en entrepôt	530			
Total des élèves présentés				
	6509			

Source : Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, DGEFP

Sur les plus de **2 700 prétendants à un diplôme d'Etat**, 37% d'entre eux ont choisi la filière logistique, 33 % les métiers de la conduite routière, 18 % les métiers de l'exploitation transport et enfin 12 % la maintenance poids lourds. Ce sont 2,7 % candidats en moins par rapport à 2018.

Plus de **6 500 candidats présentés à un titre professionnel en 2019** qui pour la grande majorité choisissent les métiers de la conduite (76 %) puis la manutention-magasinage (20 %) et enfin l'exploitation-gestion (4 %). Une légère baisse de candidats (-1 %) après une augmentation de 17 % en 2018.

3 <u>Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la Branche en 2019</u>

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Direction	Total
2018	316	328	206	153	158	1 161
2019	288	335	196	170	218	1 207

Source : AFT - DEP, AFTRAL PROMOTRANS

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Direction	Total
2018	531	580	62	19	389	1 581
2019	540	480	37	57	435	1 549

Source : OPCO Mobilités

On constate une progression de 4 % des effectifs en apprentissage après une baisse de 8 % en 2018 dans les établissements de formation suivis par la Profession, à savoir les CFA des organismes de formation de la Branche, et les lycées professionnels et établissements de l'enseignement supérieur soutenus par l'AFT. En tout, ces établissements accueillent plus de 1 200 apprentis. La famille Direction concerne les formations MTLCI, MTL, REL et RPTL, +38 % d'apprentis à ces niveaux d'étude.

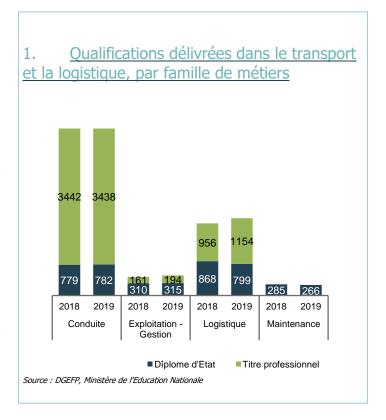
On note une légère baisse des contrats de professionnalisation - 2% dans la Branche. Près d'1 contrat de professionnalisation sur 3 prépare aux métiers de la conduite (+ 2 % par rapport à 2018).

Près de 6 950 diplômes d'Etat et titres professionnelles délivrés en 2019 en Ile-de-France soit une progression globale de 2 %.

En volume 69 % de titres professionnels qui voient leur nombre de qualifications délivrées augmenter de 5 % toutes filières de formations confondues avec un taux de réussite de 74 % (69 % en 2018).

2 162 diplômes délivrés (- 3,5%) avec un taux de réussite toutes filières de formation confondues de 80 % (81% en 2018).

Comme en 2018, plus de 60% des qualifications délivrées concernent la famille Conduite [graphique 1].



Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2019	Evolution 2019/2018
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	170	- 49%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 432	+ 4%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	251	- 25%
CAP Conducteur routier marchandises	98	- 18%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	89	+ 14%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	70	+ 1%
CAP Déménageur sur VUL	23	- 26%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1 764	+ 38%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	62	-
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	1 523	-
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs	22	- 4%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1 209	- 7%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	453	+ 4%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	#N/A	_

Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2019 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrata da nua	540	480	37	57
Contrats de pro.	+ 2%	- 17%	- 40%	+ 200%
Plan de formation des salariés				
Entroprisos 10 coloriós	1 186	421	317	0
Entreprises - 10 salariés	+ 27%	- 16%	+ 1%	- 100%
Entreprises + 10 salariés	5 899	2 998	2 639	253
Entreprises + 10 salaries	+ 59%	+ 0%	+ 261%	+ 59%
Autres dispositifs de formation				
POEC	203	0	0	0
FOEC	+ 80%	- 100%	- 100%	- 100%
POEI	0	0	0	0
FOLI	- 100%	- 100%	- 100%	- 100%
CSP	2	4	0	0
CSF	- 95%	- 78%	- 100%	0%
CPF	695	372	73	12
OFF .	+ 223%	+ 148%	+ 135%	+ 200%
Ensemble	8 525	4 275	3 066	322
Elisellible	- 32%	- 20%	- 33%	+ 9%

6700 diplômes, titres et attestations d'accès délivrés en Île-de-France préparant aux métiers de la conduite (3 900 pour le Transport de Marchandises et 2 800 pour le Transport de Voyageurs), ce chiffre est équivalent à 2018. Cependant on note une baisse des titres professionnels en marchandises (- 9 %) en particulier sur le conducteur livreur sur VUL. Le titre professionnel Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs ayant été remplacé professionnel par le titre Conducteur de transport en commun sur route, les évolutions du nombre titulaires entre 2018 et 2019 ne sont pas indiquées car elles auraient été incohérentes Les **FIMO** passerelles et Marchandises sont en forte hausse + 38 % [graphique 2]. A titre informatif, près de 10 000 FCO marchandises réalisées et plus de 10 000 en voyageurs.

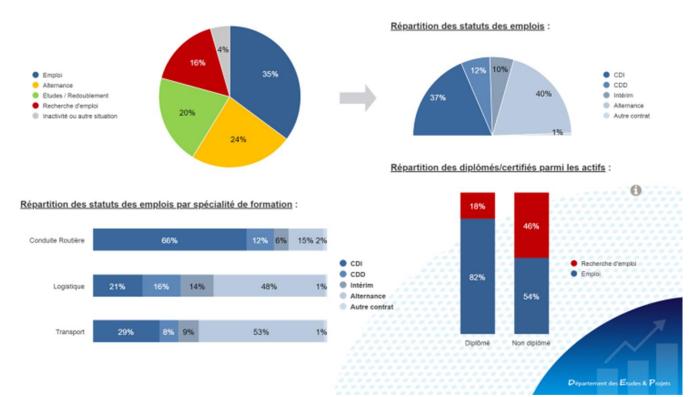
A côté de l'alternance, il existe aussi d'autres dispositifs de recrutement par la formation, en particulier les préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEc), qui permettent de former des demandeurs d'emploi avant leur prise de poste. Elles ont augmenté de 80 % en 2019 en Conduite.

Concernant le compte personnel de formation (CPF), le nombre de personnes l'ayant mobilisé dans la branche a augmenté de 188% en 2019, avec notamment une forte augmentation dans la conduite. Plus de 1 150 salariés ont ainsi utilisé leur CPF en 2019 [graphique 3].

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2019

https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse

Enquête menée auprès de 1238 jeunes au cours de l'année 2020, 752 ont répondu soit 61 %. Ces jeunes étaient en formation à AFTRAL, PROMOTRANS et au sein de l'Éducation Nationale (38 établissements concernés).



Le taux d'emploi des formations « conduite routière » (BAC PRO Conducteur-rice Transport Routierère « Marchandises », CAP Conducteur-rice Livreur-euse « Marchandises », CAP Conducteur-rice Routier-ère « Marchandises et TP CTRM sur Porteur), 75%, se démarque fortement de celui des formations « logistique » (CAP Logistique, BAC pro Logistique), 50%.

Au total près de 59 % des jeunes sont en emploi y compris en alternance.

Près de 78 % des jeunes issus des formations « conduite routière » travaillent dans la Branche (emploi ou alternance).

Une insertion professionnelle à 6 mois différente selon le statut des répondants

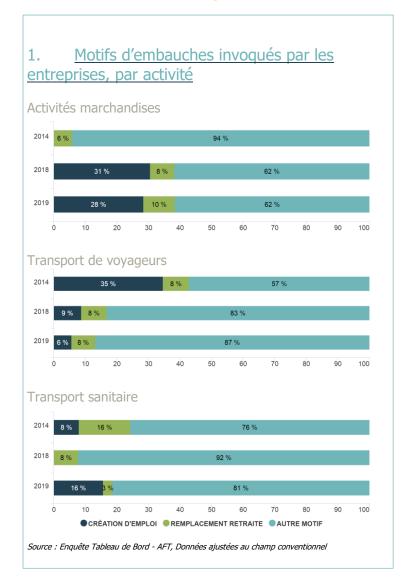
708 élèves sous statut scolaire et 530 apprentis ont été formés en 2019

				Parmi ceux qui sont en entreprise				
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique ⁽¹⁾
Total Education Nationale	46%	35%	12%	35%	16%	38%	11%	54%
Total Apprentissage	74%	3%	21%	39%	9%	42%	10%	64%

Source: AFT - DEP - « Extrait des études de placement Session 2018 » (Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession)

La dynamique de l'emploi

Plus de 26 650 embauches dans la Branche en 2019 en Île-de-France dont 23 % de créations d'emploi



Près de 3 % d'embauches en moins par rapport à 2018 tous secteurs d'activité confondus mais la Branche a connu une hausse régulière d'embauches depuis 2016 [graphique 1]. Elles ont concerné pour 74 % les activités Marchandises, pour 21 % l'activité Voyageurs et pour 5 % le Transport Sanitaire. Ce sont plus de 6 000 nouveaux salariés concernés par les créations d'emploi. essentiellement portées par les activités Marchandises. C'est chez les Prestataires Logistiques (35 %) et dans le Transport Routier de Marchandises (33%) que ce motif d'embauche invoqué par les entreprises est le plus marqué. Elles représentent plus d'1 recrutement sur 5 contre moins d'1 sur 10 destiné à remplacer des départs en fin de carrière (retraite et Congé de fin d'activité). Cependant la grande majorité des recrutements (68 %) est motivée par le remplacement des départs pour d'autres motifs que la fin de carrière (démission, rupture conventionnelle, licenciement autre Ce sont les familles qu'économique). Conduite (74%), Logistique/ Manutention/Magasinage (8%)Exploitation (7 %), qui ont été les plus génératrices d'embauches. 74 % des salariés ont été embauchés en CDI. 30% des embauches ont concerné des personnes de moins de 30 ans et 17% de femmes.

En 2019, le recours à l'intérim a fortement progressé (+ 38 %) dans les entreprises de la Branche alors qu'il était en baisse de 18 % entre 2017 et 2018 [graphique 2]. C'est la Marchandise au sens large qui porte cette hausse puisque c'est dans ce secteur d'activité que les intérimaires sont le plus demandés (95 %).

18 % des établissements franciliens de la Branche ont déclaré avoir recours à du personnel intérimaire en 2019, en particulier les Prestataires Logistiques et la Location. Ce sont les conducteurs porteurs et articulés (34 %) et les manutentionnaires/caristes (27 %) qui sont les plus demandés.

2. <u>Effectifs intérimaires employés</u> dans les entreprises de la branche, par activité

	2018	2019	Evolution
Marchandises	10 299	14 420	+ 40%
Voyageurs	765	809	+ 6%
Sanitaire	0	1	+ 0%
Branche	11 064	15 229	+ 38%

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité Marchandises Voyageurs Sanitaires 11 % 21 % 23 % Sanitaires 14 % 17 % 0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 2018 Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des femmes dans les embauches des entreprises dans la Branche connait une hausse de 3 points pour atteindre 17 % mais elles représentent 19 % des effectifs [graphique 3]. C'est l'activité Sanitaire qui connait une hausse très marquée + 13 points, dans l'activité Marchandises, ce sont surtout les Auxiliaires de Transport (avec 30 %) et les Prestataires Logistiques (avec 28 %) qui ont procédé le plus à des embauches.

Ce sont les familles Exploitation (64 %) et Gestion (57 %) qui ont embauché le plus de femmes en 2019. 24 % des embauches se sont réalisées sur des postes de Logistique/Manutention/Magasinage et 8 % sur des postes de Conduite.

En Île-de-France, autant de femmes que d'hommes recherchent un emploi.

Leur part sur les métiers du transport et de la logistique n'est que de 13 %, cela n'a pas évolué depuis 4 ans [graphique 4]. D'une année sur l'autre l'attractivité des métiers ne varie pas, l'organisation de la circulation des (39 marchandises l'encadrement %), logistique (26 % mais 2 points de plus) et l'encadrement en transport routier (marchandises et voyageurs) 21 % restent privilégiés par les femmes.

4. <u>Part des femmes dans la demande</u> <u>d'emploi, par famille de métiers en 2019</u>

	Part des femmes	Evolution 2019/2018 (en points)	Evolution 2019/2018 (taux de variation)
Magasinage, manutention et déménagement	17 %	0 point	11%
Organisation de la circulation des marchandises	39%	0 point	6%
Personnel d'encadrement logistique	26%	2 points	24%
Personnel de conduite du transport routier	4%	0 point	9%
Personnel d'encadrement du transport routier	21%	1 point	6%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	0 point	12%
Ensemble du marché du travail régional	50%	0 point	9%

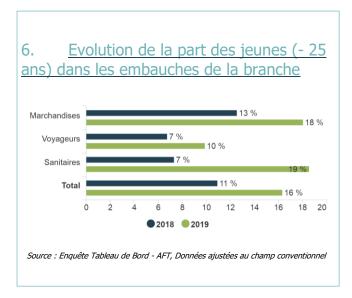
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

5. <u>Part des femmes parmi les demandeurs</u> d'emploi inscrits en conduite, en 2019

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2019/2018 (en points)	Evolution 2019/2018 (taux de variation)
Conduite de marchandises sur longue distance	1 %	0 point	39,7 %
Courses et livraisons express	3 %	-1 point	-24,3 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 %	0 point	18,5 %
Conduite de transport de particuliers	7 %	0 point	12,4 %
Conduite de transport en commun sur route	9 %	0 point	5,7 %
Conduite de véhicules sanitaires	15 %	0 point	-0,8 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite n'est que de 4 %. C'est en Transport de personnes (Sanitaire ou Voyageurs) que l'on trouve les plus fortes proportions de femmes postulant à un emploi en conduite avec respectivement 15 et 9 % de demandes. Pour la conduite routière de Marchandises, c'est dans les métiers de course et livraison expresse ne nécessitant le plus souvent pas de permis Poids lourd que la proportion de femmes est la plus importante [graphique 5].



La part des jeunes de moins de 25 ans a progressé de 5 points en 2019. Cette hausse se constate dans tous les secteurs d'activité. Près d'1 embauche sur 5 a concerné un salarié de moins de 25 ans en Sanitaire et Marchandises. Les familles Maintenance (49 Exploitation Transport (39 %) Manutention-Magasinage (24 %) sont celles recrutent le plus de ieunes proportionnellement contre 13 % pour la famille Conduite. Cependant 57 % des plus de 4 300 jeunes embauchés l'ont été sur postes de conduite puis exploitation transport (16 %) et en Logistique Manutention et Magasinage (15 %) [graphique 6].

La part des jeunes de moins de 25 ans dans la demande d'emploi pour l'ensembles des métiers du transport et de la logistique a progressé d'1 point par rapport à 2018, elle est de 10 %, part équivalente à l'ensemble du marché du travail régional [graphique 7]. La famille de métier au sens de Pôle Emploi, Magasinage, déménagement manutention et reste la plus demandée avec 13 % mais on note une belle progression pour l'organisation de la circulation des marchandises (+ 4 points).

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2019

Part des jeunes	Evolution 2019/2018 (en points)	Evolution 2019/2018 (taux de variation)
13 %	1 point	17,7 %
11 %	4 points	63,8 %
8 %	2 points	45,6 %
7 %	1 point	24,7 %
7 %	2 points	38,2 %
10 %	1 point	21,0 %
10 %	1 point	18.5 %
	13 % 11 % 8 % 7 % 7 %	Part des jeunes 2019/2018 (en points) 13 % 1 point 11 % 4 points 8 % 2 points 7 % 1 point 7 % 2 points 10 % 1 point

de mois

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2019

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2019/2018 (en points)	Evolution 2019/2018 (taux de variation)	
Conduite de marchandises sur longue distance	4 %	0 point	28 %	
Courses et livraisons express	14 %	1 point	8 %	
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	10 %	2 points	35 %	
Conduite de transport de particuliers	3 %	-1 point	-12%	
Conduite de transport en commun sur route	7 %	1 point	12 %	
Conduite de véhicules sanitaires	9 %	2 points	27 %	

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

7 % des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la Conduite, c'est 1 point de plus par rapport à 2018 et 2 par rapport à 2017 [graphique 8].

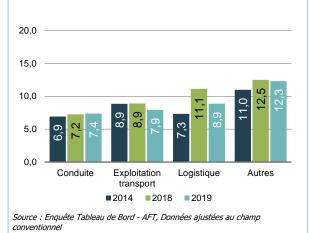
Les parts sur les différents métiers de la Conduite varient peu d'une année sur l'autre, les jeunes privilégient toujours les courses et livraison express (14 %) activité qui ne nécessite que le permis B mais on note également un gain de 2 points sur la conduite et livraison par tournées sur courte distance et la conduite de véhicules sanitaires.

En 2019, la démission reste la première cause de départ des établissements de la branche avec 34

% et c'est dans le transport sanitaire que ce motif est le plus fort. Les fins de CDD (20 %) sont le motif de départs suivant en particulier dans le Transport Routier de Voyageurs (32 %, en progression en 2019). La part des licenciements autres qu'économique) est de 11 % et celle des ruptures conventionnelles de [graphique 9]. On observe les mêmes proportions au niveau national. Pour information, dans les autres motifs, on trouve entre autres la fin de période d'essai les ruptures conventionnelles, les congés d'activité, de fin les transferts d'établissements...

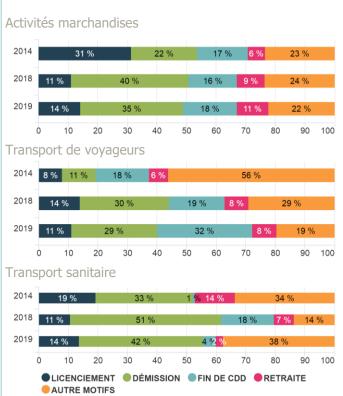
Ils concernent plus de 25 000 salariés en 2019 (concentrés à 73 % dans le secteur de la Marchandise) contre un peu moins de 25 000 en 2018 pour la région francilienne.

10. <u>Ancienneté moyenne dans</u> <u>l'établissement, en années, par famille</u> <u>de métiers</u>



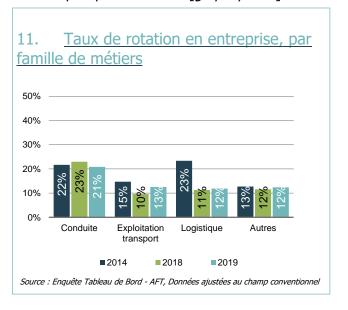
Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaitre un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année. Le taux de rotation global pour la Branche en Ile-de-France est de 18 % [graphique 11]. La famille Conduite connait une baisse de 2 points pour arriver à 21 %, les autres familles connaissent une hausse. En observant le taux de rotation par activité on voit que la Location (29 %) et le TRV (23 %) ont un taux supérieur à la moyenne.

Motifs de départs des salariés employés, par activité



L'ancienneté moyenne dans la branche est de 8,3 ans [graphique 10]. Les femmes restent plus longtemps dans les établissements que les hommes (+ 1,3 an). C'est dans la famille Conduite que le turn over est le plus important (7,4 ans) mais ce chiffre est à la hausse sur les années constatées, ce qui n'est pas le cas dans les autres familles de métiers. C'est dans la famille Direction que les salariés restent le plus longtemps (près de 17 ans en moyenne). Plus de la moitié des salariés de la Branche sont dans le même établissement depuis plus de 4 ans et près d'un tiers depuis plus de 10 ans [graphique 10].

source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données aiustées au champ conventionnel



La prospective globale pour la région

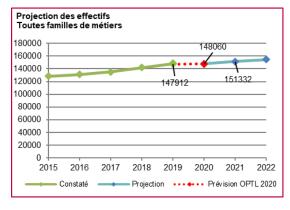
La rédaction du rapport régional de l'emploi et de la formation dans les transports et les activités auxiliaires du transport s'effectuant cette année encore dans un contexte de crise sanitaire liée à la COVID 19, il ne nous paraît pas judicieux de présenter la partie prospective habituellement traitée. L'impact de la crise sur l'économie en général et sur les entreprises de notre Branche en particulier, notamment en termes de besoins en recrutement et en formation comme nous le faisions, nous impose la plus grande prudence. Il sera temps de réévaluer la situation au moment opportun.

L'outil de prospective utilisé pour étayer cette étude permet une projection à trois ans, 2020, 2021 et 2022. Les prévisions de l'Observatoire régional qui se sont réunis en novembre 2020 ne seront pas présentées ici, l'incertitude étant trop grande à cette date. Cependant, nous disposons à ce jour des données URSSAF des trois premiers trimestres 2020 (ajustées au champ conventionnel).

			Effectif	s salariés U	IRSSAF			
Statistiques ajustées	4°T 2018	1eT 2019	2eT 2019	3eT 2019	4°T 2019	1eT 2020	2eT 2020	3eT 2020
MAR	110 477	110 867	112 364	114 026	116 457	114 929	115 781	117 663
Variation		0,4%	1,3%	1,5%	2,1%	-1,3%	0,7%	1,6%
TRV	23 820	23 875	24 319	24 175	24 166	23 773	22 882	23 072
Variation		0,2%	1,9%	-0,6%	0%	-1,6%	-3,7%	0,8%
TRS	7 137	7 173	7 238	7 271	7 327	7 292	7 109	7 398
Variation		0,5%	0,9%	0,5%	0,8%	-0,5%	-2,5%	4,1%

En se basant sur l'estimation de l'ancienneté moyenne des effectifs dans la Branche et le taux de croissance annuel des effectifs (données URSSAF connues au 3ème trimestre 2020) et en considérant que les effectifs soient restés stables en fin d'année et en ayant une projection linéaire 2012-2019, nous pourrions envisager une évolution positive de +0,1 % des effectifs tous secteurs d'activité confondus pour la Branche en Île-de-France pour l'année 2020.

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire
Ancienneté	19	12	9
Taux d'évolution envisagé au 31/12/2020 = Acquis de croissance 2020 sur la période connue	+ 1 %	- 4,5 %	+ 1 %



Au 31 décembre 2020, la Branche en région, enregistrerait une légère augmentation de 148 salariés par rapport au 31 décembre 2019 essentiellement porté par la Marchandises au sens large, en Transport de Voyageurs, la situation est plus préoccupante.

Les impacts de la crise sanitaire

Les commentaires ci-dessous émanent du rapport national et sont donc à moduler selon les régions et leurs spécificités, tissus industriel, agriculture, capacités touristiques...

Transport de fret et logistique

Le transport routier de marchandises recouvre des activités variées qui ont été impactées de manière différenciée par la crise sanitaire.

Avec le développement du e-commerce, boosté par le confinement, les prestataires logistiques ont eu à traiter davantage de petits colis, et les livraisons à destination des particuliers, avec des véhicules légers, se sont accrues. Les transporteurs et logisticiens travaillant dans l'alimentaire pour la grande distribution tirent également leur épingle du jeu.

Les transporteurs et logisticiens localisés dans des régions à forte spécialisation agroalimentaire souffriraient également moins que les autres, excepté dans certains territoires viticoles.

En revanche, les prestataires dont les clients réguliers ont subi une fermeture administrative (commerces, restauration hors domicile, évènementiel...), ou dont l'activité s'est significativement ralentie (secteurs industriels comme l'aéronautique ou l'automobile), sont mis à mal.

Le secteur du déménagement a été particulièrement impacté puisqu'au cours du confinement la possibilité de recourir à un déménageur professionnel n'était autorisée que pour les situations exceptionnelles (déménagements de particuliers relevant d'urgences sanitaires, sociales ou de péril, déménagements indispensables d'entreprises et déménagements rendus nécessaires dans le cadre de l'organisation des soins face à l'épidémie).

La crise sanitaire a également eu un effet accélérateur dans les changements d'habitudes de paiement. Davantage d'achats en ligne par carte bancaire, et l'encouragement à l'utilisation du sans contact dans les commerces, ont réduit le besoin de pièces et billets en circulation, avec un impact direct sur le transport de fonds et valeurs.

Transport de personnes

L'activité du Transport routier de voyageurs a été très affectée par le confinement et les restrictions de déplacement, cependant soutien des Autorités Organisatrices de Transport pour les services conventionnés.

Les entreprises dont l'activité repose sur le tourisme n'ont quasiment pas enregistré de CA en 2020 et ne tiennent qu'avec les fonds d'indemnisation et le chômage partiel. Le périscolaire a presque totalement cessé.

Les employeurs rencontrent cependant toujours des difficultés de recrutement (retraite anticipée de conducteurs à l'issue du 1er confinement par crainte de la Covid, conducteur tourisme en reconversion...).

Paradoxalement, le transport sanitaire n'a pas « bénéficié » de la crise sanitaire, baisse du chiffre d'affaires liée à la perte d'activité sur les soins courants.

La prise en charge des patients Covid-19 nécessite une désinfection drastique et chronophage après chaque transport qui génère un manque à gagner.

Les transports partagés ont été interdits par le ministère de la Santé lors du premier confinement, avec des conséquences sur la rentabilité des entreprises de transport sanitaire



Organisations syndicales











Organisations patronales















OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr